

Cédric FRANÇOIS

Gujan-Mestras, le 21/06/2026

Monsieur le Maire de Gujan-Mestras

Objet : Question écrite relative aux leviers municipaux de lutte contre les violences intra-familiales, faites aux femmes et aux enfants.

Monsieur le Maire,

Le fléau des violences faites aux femmes, aux enfants et, plus largement, des violences intra-familiales, demeure une urgence sociale absolue qui frappe tous les territoires, y compris notre commune.

Il est indéniable que l'État et la justice incarnent le premier pilier de la réponse pénale et de la protection globale. A l'échelon local, la municipalité dispose de leviers de proximité indispensables et irremplaçables pour agir concrètement, au plus près des réalités de nos concitoyennes et concitoyens.

À Gujan-Mestras, l'action communale peut et doit s'articuler autour de plusieurs axes fondamentaux : la prévention et la sensibilisation au sein de nos structures scolaires et associatives ; le recueil de la parole et la détection précoce des situations à risque ; la réaction immédiate face à l'urgence ; et enfin, le soutien sans faille aux acteurs associatifs du territoire.

Au regard de ces enjeux majeurs pour la sécurité des Gujanaises et des Gujanais, je vous adresse les questions suivantes :

- **Sur le volet prévention :** quelles actions spécifiques de sensibilisation sont actuellement menées ou prévues par la municipalité (par exemple dans les structures scolaires et périscolaires de la commune, ou auprès des clubs sportifs et associations locales) ?
- **Sur le volet formation et détection :** pouvez-vous confirmer quels agents municipaux de première ligne (CCAS, animateurs, policiers municipaux) bénéficient d'une formation dédiée au repérage des signaux faibles de violences intra-familiales et à l'orientation des victimes ? Y a-t-il un programme pour étendre ces formations si nécessaire ?

- **Sur le volet urgence et hébergement** : lors de la campagne électorale, vous avez indiqué à l'association « Femmes Solidaires 33 » : « *La ville de Gujan possède actuellement 7 logements d'urgence qui sont malheureusement très utilisés* ». Y a-t-il un programme pour étendre cette disponibilité ? Pour mémoire, la Liste Citoyenne prévoyait de réserver des hébergements du camping municipal à cet effet, de façon à assurer la mise à disposition de logements sécurisés, proches des commerces et des commodités, permettant aux victimes une mise en sécurité sans mise à l'écart.
- **Sur le volet du soutien associatif** : quel soutien concret (mise à disposition pérenne de locaux confidentiels pour les permanences, subventions financières dédiées, appui logistique) la municipalité apporte-t-elle aux associations féministes, d'aide aux victimes ou de défense des enfants qui opèrent sur notre territoire ou le bassin d'Arcachon ?

Au regard de l'ensemble de ces éléments, et alors que la parole se libère légitimement partout en France, pensez-vous en faire assez à Gujan-Mestras compte tenu de l'importance et de la gravité de cette problématique ?

Dans l'attente de votre réponse écrite, qui permettra d'éclairer l'ensemble de nos concitoyens sur l'engagement réel de notre commune face à ce fléau, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour la Liste Citoyenne,

Cédric FRANÇOIS
